

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
15 mars 2024

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à vingt heures, les Membres du Comité de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 15/03/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Mandat de procuration : Jean-Claude BAZIN à Philippe ARNOULD, Pierre-Jean COURBEY à Gérard RITZ, Rose-Marie FALQUE à Jocelyne CAREL, Maurice HERIAT à Philippe DANIEL, Thierry MERCIER à Linda KWIECIEN, Bruno MINUTIELLO à Murielle GRIFFOUL, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Jacques LAMBLIN

Absents : Dominique GEORGE, Christian GEX, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jonathan KURKIENCY

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard RITZ

Membres présents.....18
Absents ayant donné mandat de procuration.....8
Absents.....4
Votants.....26

Délibération 2024 026

FINANCE

Budget primitif budget annexe transport 2024

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
-------------------------	--	------	--------	------------	--------------------

18	8	26	0	0	0
----	---	----	---	---	---

Finances : BUDGET PRIMITIF BUDGET annexe TRANSPORT / MOBILITE 2024

Le budget primitif du Budget annexe Transport / Mobilité 2024 est joint au projet de délibération.

Sur proposition du Président, vu son rapport,
Après avis favorable du bureau de pôle, le Comité de pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif du budget annexe transport / mobilité 2024 comme suit :

<i>En section de fonctionnement</i>	<i>En section d'investissement</i>
Dépenses : 3 521 148,79 € Recettes : 3 521 148,79 €	Dépenses : 2 219 620,10 € Recettes : 2 219 620,10 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 22 mars 2024
Philippe DANIEL,
Président.

